

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4452

commission principale : finances et institutions

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : SERL - Présentation du rapport des mandataires - Exercice 2006

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Mansot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Palaja, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrère), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007

Délibération n° 2007-4452

commission principale : finances et institutions

commune (s) :

objet : **SERL - Présentation du rapport des mandataires - Exercice 2006**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) est chargée de la réalisation d'opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation des services publics industriels et commerciaux et de la réalisation de toute autre activité d'intérêt général.

L'article L 1524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2006.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient messieurs Pierre Abadie, Jean-Pierre Flaconnèche, Etienne Tête et Alain Imbert, remplacé en cours d'exercice 2007 par monsieur Lucien Barge.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2006, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif portant sur trois exercices :

Rubriques	2004 en k€	2005 en k€	2006 en k€	Tendance 2005-2006
capital social	3 959			
participation publique	50 %			
<i>dont Communauté urbaine</i>	25 %			
produits société	8659	8730	9909	↗
<i>dont rémunération de l'aménageur</i>	6934	6733	7553	↗
charges société	8475	8582	9704	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	185	148	184	↗
résultat net	185	148	202	↗
capacité d'autofinancement	400	470	505	↗
capitaux propres	6168	6 316	6 521	↗

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les rubriques *produits et charges société* correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques *total des produits* et *total des charges* qui couvrent l'ensemble des activités de la société et des opérations d'aménagement.

Les produits sont en évolution par rapport à 2005 avec 16 nouveaux contrats de mandat et de prestations et entraînent quelques évolutions dans leur répartition.

On note simplement la hausse des produits en provenance de la Communauté urbaine (+ 11 %) et des produits sur les concessions liées aux nouvelles ZAC concédées depuis 2004 (+ 9 %), ainsi que la forte croissance des produits sur les mandats (+ 47 %).

En parallèle, la hausse des charges se poursuit (+ 9 %). Leur croissance provient principalement du poste *charges externes* alors que le niveau des *salaires et traitements* demeure élevé.

Il est à noter, en 2006, quelques opérations propres (rachat des locaux commerciaux des pentes de la Croix-Rousse à la SCI) sans fort impact sur les résultats de la SERL.

Au global, les comptes de la société sont nettement bénéficiaires : le résultat net s'élève à 202 k€ qui seront inscrits en report à nouveau, traduisant ainsi la forte activité 2006 puisque les investissements ont atteint 131 M€ sur 2005.

Bien que marquée par la mise en œuvre de nouvelles contraintes réglementaires (marchés publics, mise en concurrence des concessionnaires d'aménagement, contrat de concession aux risques de l'aménageur), 2006 constitue une année de forte croissance pour la SERL, en partie du fait de la conjoncture favorable du marché de l'immobilier et de l'entrée en phase opérationnelle de grands projets (notamment le musée des Confluences et le siège social de la région Rhône-Alpes). De nombreux nouveaux contrats et avenants ont également été signés, alimentant ainsi le carnet de commandes de la société pour les années à venir ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2006.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,